

RELANCER LA DYNAMIQUE DE CONCERTATION AU SERVICE DE NOTRE TERRITOIRE

Les électeurs ont choisi celles et ceux à qui ils ont décidé de confier les destinées de leurs villes et de leurs cantons pour les années à venir.

Aussi, Michèle TABAROT a réuni la quasi-totalité de tous les maires de la 9^{ème} circonscription pour saluer ceux qui vont avoir la rude mais passionnante charge de mener à bien leurs projets dans l'intérêt bien équilibré de leur collectivité et de ses habitants.

Souhaitant s'inscrire de nouveau dans la dynamique de concertation et de dialogue qui a marqué son précédent mandat, elle a su rappeler aux nouveaux élus locaux, désormais installés dans leurs fonctions, qu'ils peuvent pouvoir compter sur son concours et son soutien pour travailler avec les services de l'Etat et du Département sur l'ensemble des projets et des défis qui pèsent encore sur le territoire de la 9^{ème} circonscription.

Plus largement, même si le contexte international n'est pas brillant, il est urgent de ne pas renoncer aux réformes. C'est ce à quoi doit s'atteler la majorité parlementaire qui a déjà tant fait depuis bientôt 6 ans et dont la tâche est loin d'être achevée.

Prolonger l'effort pour que, petit bout par petit bout, notre économie se modernise et retrouve les chemins de la compétitivité : c'est l'objectif de la loi bientôt en discussion.

Donner à la dépense publique un sens d'autant plus clair qu'elle ne peut dorénavant qu'être minutieusement exécutée : c'est l'enjeu de la révision générale des politiques publiques.

Consolider l'évolution de notre dispositif pénal en actualisant, sans remise en cause des principes fondamentaux, le fonctionnement de la justice des mineurs : c'est le travail auquel commence à s'atteler la chancellerie et pour lequel Rachida DATI a souhaité la contribution de Michèle TABAROT.

Sur toutes ces questions, et sur tant d'autres qui concernent l'emploi, le pouvoir d'achat et la modernisation de notre pacte social, la majorité, tout en ayant à l'esprit le message et l'attente des français, doit rester déterminée à assumer la responsabilité qui lui a été confiée en 2007, pour 5 ans, et qui consiste à rompre définitivement avec les mirages socialistes qui ont tant pénalisé notre pays.

POINT INFO

La permanence du Député
2, chemin des Chênes - Quartier Saint-Jacques - 06130 Grasse

Ouverte du lundi au vendredi de 14h30 à 18h - Tél. : 04 93 42 61 23
Email : mtabarot@assemblee-nationale.fr ou 9circonscription@wanadoo.fr

AMIRAT • COLLONGUES • BRIANCONNET • GARS • SAINT-AUBAN • LE MAS • AIGLUN • LES MUJOLS • SALLAGRIFFON • VALDEROURE • ANDON • CAILLE • SERANON • ESCRAGNOLLES • SAINT-VALLIER-DE-THIEY • SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE • SPERACEDES • LE TIGNET • CABRIS • GRASSE • PEYMEINADE • AURIBEAU-SUR-SIAGNE • PEGOMAS • ROQUETTE-SUR-SIAGNE • MOUGINS • MOUANS-SARTOUX • LE CANNET

Michèle TABAROT



Député de la 9^{ème} circonscription
des Alpes-Maritimes

VOTRE DÉPUTÉ VOUS REND COMPTE DE SON ACTION

INSTALLATION DE LA COMMISSION SUR LA RÉFORME DE L'ORDONNANCE DU 2 FÉVRIER 1945 RELATIVE À L'ENFANCE DÉLINQUANTE

Les violences volontaires impliquant des mineurs ont augmenté de 150 % en dix ans.

En 2006, 32 mineurs de moins de 13 ans ont été condamnés pour des crimes et 2 000 pour des délits.

Une réforme de notre justice des mineurs est devenue nécessaire afin d'adapter notre droit à l'évolution de la délinquance des mineurs.

C'est pourquoi, le 15 avril dernier, Rachida DATI, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, a installé la Commission sur la réforme de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante.

Dans la continuité de son travail en matière d'administration pénitentiaire, de protection judiciaire de la jeunesse et de justice pénale des mineurs, Michèle TABAROT a été nommée membre de cette commission composée de

32 membres (avocats, magistrats, sociologues, pédopsychiatres et dix parlementaires).

La Commission a pour mission de formuler des propositions visant à réformer en profondeur l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante.

Les membres de la Commission devront notamment réfléchir à la gradation, la cohérence et l'efficacité des sanctions ainsi qu'à l'instauration d'un âge minimal de responsabilité pénale.

Les conclusions sont attendues pour le mois de décembre 2008.

JUSTICE

Michèle TABAROT, membre de la Commission des lois, vient de présenter son rapport sur l'exécution des décisions de justice pour les mineurs. Nous y reviendrons plus largement dans notre prochain numéro.

Groupe Union pour un Mouvement Populaire • www.michele-tabarot.fr



LE PREMIER MINISTRE NOMME MICHÈLE TABAROT PARLEMENTAIRE EN MISSION AUPRÈS DE XAVIER BERTRAND, *Ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité*

Le Président de la République s'est engagé à instaurer un droit opposable à la garde d'enfant d'ici 2012.

Dans ce cadre, François FILLON, Premier Ministre, a confié à Michèle TABAROT une mission sur le développement de l'offre d'accueil de la petite enfance.

Garantir un accueil de qualité aux enfants, faciliter la conciliation entre la vie familiale et professionnelle, permettre à chaque famille de choisir un mode de garde adapté à son rythme de travail (temps partiel, horaires décalés) seront les principaux axes qui guideront sa réflexion.

Ses propositions pour mettre en œuvre le droit opposable à la garde d'enfant sont attendues pour l'été.

GRUPE D'ÉTUDES PARLEMENTAIRES FAMILLE ET ADOPTION

Ce groupe de réflexion regroupant plus de 50 Députés et co-présidé par Michèle TABAROT permettra de travailler sur des thèmes de société tels que la gestation pour autrui, l'évolution de la parentalité, l'enfance en danger, les solidarités au sein de la famille et l'adoption tant nationale qu'internationale.

Pour sa première réunion, le groupe d'études a auditionné Jean-Marie COLOMBANI suite à la remise de son rapport sur l'adoption du Président de la République.

LES ENFANTS À L'HONNEUR À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'éducation à la citoyenneté fait partie intégrante des missions de l'école.

C'est pourquoi le Bureau de l'Assemblée Nationale a décidé à l'unanimité la tenue du 14^{ème} Parlement des enfants.

Dans la 9^{ème} circonscription, c'est une élève de la classe de CM2 de l'école élémentaire Saint Jean à la Roquette-sur-Siagne, qui a été choisie pour participer au Parlement des enfants, en raison des propositions particulièrement pertinentes émises dans le cadre de la future proposition de loi sur l'éducation à l'environnement pour un développement durable.

DÉPLACEMENT DE MICHÈLE TABAROT AU CAMBODGE

Michèle TABAROT a accompagné Rama YADE, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires étrangères et des Droits de l'Homme, lors de son voyage officiel au Cambodge du 22 au 26 avril.

Lors de ce déplacement, elles se sont notamment rendues au tribunal spécial chargé de juger d'ex responsables du régime des khmers rouges accusés d'avoir commis des atrocités contre la population entre 1975 et 1979.

Ce voyage a également permis de visiter l'orphelinat ASPECA de Phnom Penh et de s'entretenir avec des responsables et bénévoles d'ONG présentes sur le terrain.

DES QUESTIONS QUI VOUS CONCERNENT

Michèle TABAROT interroge le gouvernement sur des questions qui concernent votre vie au quotidien. Parmi celles-ci, on peut noter celles adressées à **Mme la Ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative** :

- sur la **prévention du suicide chez les adolescents et jeunes adultes et la position du gouvernement sur le sujet** :

Les tentatives de suicide chez les 15-24 ans s'élèvent à 40 000 par an et le suicide demeure la deuxième cause de décès chez cette même tranche d'âge. Si des politiques nationales de prévention du suicide sont mises en œuvre, le développement de structures innovantes, telles les maisons de l'adolescent, et la création de partenariats avec des acteurs de prévention dédiés aux étudiants semblent aujourd'hui nécessaires afin d'accueillir les jeunes les plus fragiles à proximité de leur domicile.

- sur la **prise en charge des enfants autistes et notamment sur les mesures permettant une meilleure prise en charge de ces enfants** :

Un récent rapport du comité consultatif d'éthique indique qu'il y aurait en France entre 350 000 et 600 000 personnes atteintes de syndrome autistique et 5 000 à 8 000 nouveaux nés par an développeront ce handicap. Malgré la mise en place en 2005 d'un plan autisme visant à augmenter le nombre de places d'accueil, la prise en charge des enfants autistes doit être améliorée notamment afin que chacun puisse bénéficier d'une meilleure intégration scolaire.

M. le Ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité

- sur le **dispositif de cessation d'activité anticipée des travailleurs de l'amiante** :

Un récent rapport préconise de réformer le dispositif actuel afin de le rendre plus juste. Ainsi, le rapporteur propose une approche par métier d'ici 2010 et non plus par établissement, comme c'est le cas aujourd'hui ; cela permettrait notamment de prendre en compte la situation des salariés sous-traitants ou intérimaires. Elle souhaite connaître la position du Ministre sur cette proposition.

PROPOSITION DE LOI

La Commission des lois de l'Assemblée Nationale a déposé une proposition de loi créant de nouveaux droits pour les victimes et améliorant l'exécution des peines.

Ce texte prévoit notamment :

- pour toutes les victimes d'infractions qui ne peuvent bénéficier d'une indemnisation par la commission d'indemnisation des victimes d'infractions, un droit à l'aide au recouvrement des dommages-intérêts prononcés en leur faveur.
- d'améliorer le droit à indemnisation des victimes de destruction volontaire de leur véhicule, notamment par incendie.
- d'améliorer l'exécution des peines d'amendes et de suspension ou de retrait du permis de conduire.
- de créer de nouvelles règles de procédure permettant aux huissiers d'accomplir la signification des décisions pénales.

Cette proposition de loi a été adoptée en première lecture par l'Assemblée Nationale le 17 janvier 2008 et par le Sénat le 15 avril dernier.

Le texte a été déposé à l'Assemblée Nationale le 16 avril pour être examiné en deuxième lecture.